

Sujet : [INTERNET] Enquête publique carrière de marbre Saint Lary Ariège. Contre l'autorisation d'exploiter

De :

Date : 25/02/2020 21:03

Pour : pref-utilite-publique@ariego.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Voici ma contribution à l'enquête publique concernant la réouverture potentielle de la carrière de marbre de Rouech. Je connais Rouech et son secteur pour y aller régulièrement, par plaisir, depuis une dizaine d'année, et pour avoir effectué une étude encadrée par l'ENSP de Versailles sur le Couserans.

L'activité d'extraction marbrière, manifestement inadaptée au territoire, va générer non seulement des gênes de circulation mais surtout des pollutions sonores, atmosphériques, lumineuses et fort probablement chimiques. Elle entraînera pour son installation la destruction d'une partie du milieu vivant et causera des perturbations à plus grande échelle sur le long terme, au détriment d'un écosystème unique et plus que jamais fragile.

Le passage de camions et engins dans ce contexte de petites routes de montagne, sinueuses, et sous dimensionnés au regard des critères actuels va inévitablement entraîner l'accélération de la détérioration des voiries et abords dont la réfection pèsera sur les pouvoirs publics et, finalement, sur les contributeurs.

Sans en peser les coûts réels, je ne crois ni n'admets que les intérêts mis en avant par les promoteurs du projet puissent le justifier.

Quand bien même les intérêts économiques seraient intéressants, peut-on extraire un marbre qui ornera peut-être des salles de bain de luxe, tandis que nos déchetteries débordent et que nous n'arrivons pas à revaloriser l'immensité de nos déchets? C'est là un réel enjeu dont les investisseurs devraient se préoccuper.

Le projet d'exploitation marbrière me semble un non-sens, notamment en terme d'infrastructures et d'environnement. Il me semble aller à l'encontre de l'intérêt général au profit d'intérêts privés, mettant en jeu un patrimoine commun, naturel et paysager dont nous ne mesurons pas la richesse, en contradiction avec les grands enjeux contemporains. La question de la ressource et de sa valeur marchande me paraît déplacée face à ce patrimoine. Nous avons déjà trop largement "consommé" nos territoires sur l'ensemble de la planète et sommes aujourd'hui parfaitement conscient qu'il est important de les préserver.

Pour ces raisons je m'exprime en défaveur d'une autorisation de démarrer l'activité minière à Rouech et la souhaite définitive.

Espérant voir cet avis et mes remarques prises en compte, je vous prie de recevoir mes sincères salutations.

Cédric Paumier

Mas de Rifà
43470 La Selva del Camp
Espagne